RÈGLEMENT DE LA NORMAND'EPIK ECUREUILS CHALLENGE

L'ORGANISATION

La Normand'Epik Ecureuils Challenge est organisée par l'association « Les Ecureuils du bocage », association loi 1901 inscrite au journal officiel du 01/02/1989 sous le n° W611001369, Club FFCT n° 7652.

LES FORMULES

La Normand'Epik Ecureuils Challenge est un événement de bikepacking en autonomie sans assistance, sans esprit de compétition, sans classement. Il comporte 4 épreuves différentes.

- La N.E.C. + ultra VTT d'environ 530 km.
- La N.E.C. + ultra GRAVEL d'environ 530 km.
- La Semi-N.E.C. VTT d'environ 270 km.
- La Semi-N.E.C. GRAVEL d'environ 270 km.

Les départs et arrivées se font dans la commune de Domfront en Poiraie. Les horaires de départ sont propres à chaque épreuve, se référer à notre site internet pour connaître le détail de chaque épreuve.
Le dénivelé moyen est de 10 000 m pour la N.E.C. + ultra et de 5 000 m la Semi-N.E.C.

PARTICIPATION

La Normand'Epik Ecureuils Challenge est ouverte à toute personne, homme, femme ou non binaire, ayant 18 ans révolus le jour l'épreuve.
Les participants doivent être pleinement conscients de la difficulté et de la spécificité de l'épreuve (longueur du tracé, mauvaises conditions météorologiques, évolution de nuit, etc.), parfaitement préparés pour cela et avoir une réelle capacité d'autonomie personnelle permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, notamment la nuit. Ils doivent savoir gérer seuls les problèmes mécaniques, physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures.
En cas de grandes difficultés le participant doit disposer d'un téléphone portable lui permettant d'appeler les services de secours.

EPREUVE EN AUTONOMIE

La Normand'Epik Ecureuils Challenge se déroule en autosuffisance et sans assistance, cela impose aux participants de l'autonomie sur le plan alimentaire ainsi que sur le plan vestimentaire (température, pluie, visibilité de nuit), mécanique et aussi une gestion adaptée aux conditions de l'épreuve.
L'organisation met cependant à disposition des participants des points de ravitaillement, de repos et des douches, ceux-ci sont positionnés en moyenne tous les 175km, avec une amplitude possible de ±20%.
Les points de ravitaillement permettent aux participants de s'alimenter, ils trouveront sur ces points du chaud, du froid, du sucré, du salé (café, thé, eau, sirops, soupe, pâtes, pain, confitures, rillettes, fromage, compote, banane, chocolat, biscuits, chips, etc…)
Seuls les cyclistes inscrits et en cours de roulage auront accès aux postes de ravitaillement.
Les points de repos permettent aux participants de prendre une douche chaude ou de se reposer. Les participants devront transporter eux même leurs matériels de couchage/bivouac.
Aucune assistance personnelle ne peut être apportée durant l'épreuve. Il est interdit de se faire accompagner par une personne non inscrite sur tout ou partie du circuit.

CRÉNEAUX HORAIRES

Les participants devront arriver le dimanche midi 20 juin à Domfront (accueil entre 10h et 16h) ; à eux de choisir le départ qui leur correspond. Les horaires des départs suivant les épreuves sont sur notre site internet.
La remise des trackers, maillots, consignes des sacs s'effectuera 1h avant les départs.
Les horaires d'ouverture des bases de vie sont indiqués sur notre site.
Les participants arrivant après 16h le dimanche 20 juin 2027 devront renvoyer en lettre suivi par leur propre moyen le tracker GPS avant le 24 juin 2027 à cette adresse suivante : DOTVISION - 98 Rue Barthélémy Roux - 07500 Guilherand Granges

DROITS À L'IMAGE

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve. Il abandonne ses droits à l'image au bénéfice de l'organisation. Ces images pourront être utilisées sur tous supports et aucun recours envers l'organisation ne sera possible.

RESPECT DU RÈGLEMENT

La participation à la Normand'Epik Ecureuils Challenge entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement. Chaque participant déclare connaître et accepter le présent règlement. L'organisation se réserve la possibilité d'exclure de l'épreuve tout participant qui refuse de se soumettre à ce règlement ou qui risque de mettre en danger sa propre sécurité ainsi que celle des autres.

SÉCURITÉ

Les participants s'engagent à respecter le code de la route lorsque le parcours emprunte les voies de circulation notamment celles accessibles aux véhicules automobiles. Les cyclistes qui rouleront de nuit devront être équipés conformément à la législation en vigueur, feu avant, feu arrière, gilet ou bande rétro-réfléchissantes, etc... Ils s'engagent également à respecter les consignes des organisateurs.

ENVIRONNEMENT - PROPRETÉ

Les participants s'engagent également à respecter la nature. Ainsi chaque participant devra conserver ses emballages et détritus jusqu'à la base de vie suivante où il pourra les déposer dans les poubelles prévues à cet effet. Le ravitaillement s'effectuera dans l'enceinte des bases de vie afin que les sentiers et les alentours des bases soient aussi propres après le passage des concurrents qu'avant leur passage. L'organisation se montrera vigilante sur ce point et les concurrents peu respectueux seront écartés de l'épreuve.

NAVIGATION

Le parcours ne sera pas fléché. L'organisation fournira la trace GPS définitive suivant l'épreuve choisie quelques jours avant le premier départ. Les participants devront se munir d'un GPS et d'un moyen de rechargement pour couvrir le temps de l'épreuve. Les participants devront suivre la trace. S'ils doivent s'en écarter pour se ravitailler, pour dormir ou autres sujets, ils devront reprendre au même endroit où ils l'ont quitté.

MODIFICATIONS DU PARCOURS

En cas de force majeure, pour des raisons de sécurité, de conditions météorologique ou d'arrétés préfectoraux, l'organisation se réserve le droit :

- De modifier le parcours,
- De modifier les limites horaires,
- De modifier les horaires de départ,
- D'arrêter l'épreuve ou même de l'annuler,

Ces interventions pourront se faire sans préavis et sans que les participants puissent prétendre au remboursement des frais d'inscription ou à une quelconque indemnisation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'organisation décline toute responsabilité pour tous incidents ou accidents qui découlent du non-respect du code de la route et du présent règlement.
Jusqu'au 1 février nous réservons 30% des places disponibles aux femmes et personnes non binaire.
Modalités d'inscription :

Les inscriptions se feront exclusivement par internet, via une plateforme dédiée. Chaque inscription engage également les participants au strict respect du présent règlement.
Les dates de début et de clôture des inscriptions faisant foi sont publiées sur notre page internet dédiée aux inscriptions dans la limite des places disponibles.
Le participant devra attester sur l'honneur qu'il est en condition physique suffisante pour effectuer le parcours qu'il a choisi parmi ceux proposés par la Normand'Epik Ecureuils Challenge. Il devra aussi attester qu'il s'engage à respecter le code de la route et les diverses consignes de sécurité.
Droits d'engagement :
Consulter le site d'inscription en ligne, suivre l'hyperlien sur le site internet de l'épreuve.
Toute inscription est ferme et définitive. Il n'est pas possible pour un participant inscrit de transférer son dossard à un participant non inscrit quelle qu'en soit la raison.
Concernant les annulations décidées par les participants, l'organisation incite fortement chaque participant à faire le choix de l'option « Assurance » lors des inscriptions, ceci afin de faciliter toutes relations ultérieures.

ÉQUIPEMENT

Matériel obligatoire :

- 1 réserve d'eau de 2 litres minimum.
- Des réserves alimentaires pour couvrir les besoins entre deux ravitaillements (environ 175km).
- 1 lampe frontale et/ou sur le vélo, éclairage minimum de 120 lumens à 50m avec l'autonomie de toute une nuit.
- 1 éclairage arrière rouge.
- 1 couverture de survie à la taille du cycliste.
- 1 équipement vestimentaire adapté aux conditions météorologiques difficiles.
- 1 casque.
- 1 paire de gants.
- 1 gilet réfléchissant ou des bandes rétro-réfléchissantes visibles, pour roulage de nuit.
- 1 téléphone mobile. Le participant devra prévoir les moyens de rechargement avec une autonomie suffisante sur la durée de l'épreuve.
- 1 GPS avec les traces que l'organisation vous fournira.
- Des outils et des pièces de rechanges pour réparer son vélo en cas de besoin.
- Un tracker GPS pour le suivi-live. Il vous sera prêté en échange d'un chèque de caution de 150 €.
- Un moyen de rechargement pour le matériel électronique.

Matériel conseillé :

- Équipements de bivouac.
- Vêtements de rechange.

Contrôle du matériel :
Un contrôle du matériel est effectué de manière aléatoire, avant le départ. L'organisation interdira le départ à tout participant défaillant sans possibilité de remboursement.

Le participant devra communiquer à l'organisation le n° de téléphone portable sur lequel il pourra être joint durant l'épreuve ainsi que le numéro d'une personne à prévenir en cas de nécessité.
Des contrôles pourront être faits sur le parcours pour des raisons de sécurité. En cas de constat d'absence d'un des équipements, l'organisation pourra interdire au cycliste de continuer l'épreuve.

TRACKERS GPS

Les trackers GPS seront remis par l'organisation 1h avant les départs des épreuves. La présentation d'une pièce d'identité avec photo sera exigée pour retirer son tracker GPS en échange d'un chèque de caution de 150 €. En fin de randonnée ou d'abandon, le tracker GPS devra être remis à l'organisation en échange du chèque de caution déposé. Les participants arrivant après 16h le dimanche 20 juin 2027 devront renvoyer en lettre suivi par leur propre moyen le tracker GPS avant le 24 juin 2027 à cette adresse suivante : DOTVISION - 98 Rue Barthélémy Roux - 07500 Guilherand Granges

ABANDON ET RAPATRIEMENT

En cas d'abandon, le participant doit prévenir impérativement l'organisation par téléphone au numéro qui lui sera précisé. Il devra rejoindre l'arrivée à Domfront par ses propres moyens et rapporter son tracker GPS.

ASSURANCE, RESPONSABILITÉ, ANNULATION

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement afin de couvrir leurs propres risques. Les participants confirment être couverts par une assurance responsabilité civile, décès, accident et maladie, incluant une couverture d'évacuation et de rapatriement d'urgence, valable pour toute la durée de l'événement.
Si, je ne suis pas licencié(e) à la Fédération Française de cyclotourisme je reconnais être informé (e) que l'organisateur de la présente manifestation n'assure que ma responsabilité civile. C'est-à-dire uniquement les dommages causés à autrui. En ce qui concerne mes propres dommages, je reconnais avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles. Décès, Invalidité permanente, Frais médicaux et assistance"
La responsabilité de l'organisation sera dégagée en cas de non-respect du présent règlement, du code de la route. L'organisation décline toute responsabilité en cas de blessures ou de décès des participants.
En cas d'annulation de l'épreuve imposée à l'organisation, si celle-ci se produit moins de 10 jours avant le premier jour de l'épreuve, tous les frais étant déjà engagés, l'organisation ne pourra effectuer aucun remboursement. Si cette annulation se produit plus de 10 jours en amont, l'organisation pourra procéder à un remboursement partiel en déduisant les frais déjà engagés.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Il n’y aura pas de classements. Les temps des participants qui rejoindront le site d’arrivée à Domfront seront publiés sur le site internet du club, sur la base du chronométrage réalisé par l’organisation. Il n’y aura aucune dotation en argent.

VOLS ET DÉGRADATIONS

L’organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenus avant, pendant et après l’épreuve. Chaque coureur est entièrement responsable de l’ensemble du matériel qu’il est susceptible d’apporter pour les besoins de l’épreuve. Ceci s’applique aussi pour le sac de 20 litres (maximum) déposé en consigne. Ne pas y mettre d’objets de valeur.

BIVOUAC

Les participants souhaitant bivouaquer doivent respecter la réglementation en vigueur en France, du Parc régional Normandie Maine et spécifique de chaque lieu. Il est interdit de bivouaquer dans des lieux privés. Les feux au sol sont interdits. Les participants doivent laisser les lieux aussi propres qu'à leur arrivée.